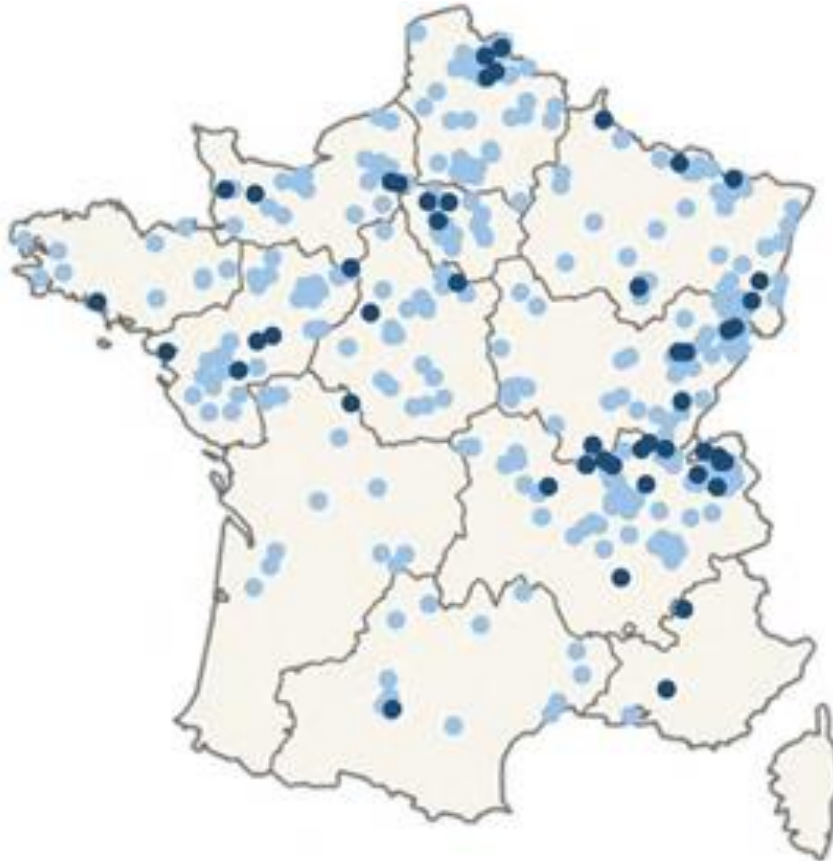




# Bilan du fonds de modernisation aéronautique



Vague d'annonce du lauréat

-  Anciennes vagues d'annonce (303)
-  Nouvelle vague d'annonce (66)

Source : DGE, DTI, AirFrance

Répartition géographique des lauréats en nombre de dossiers validés:

- Loire-Atlantique : 56 %
- Maine-et-Loire : 17 %
- Sarthe : 11 %
- Vendée : 11 %
- Mayenne : 5 %



## Bilan du fonds de modernisation aéronautique

Année	Montant engagé	Nombre de groupes/entreprises	Nombre d'aides attribuées	Montant moyen par aide	Montant moyen par groupes/entreprises
2020	22 882 942 €	27	29	789 067 €	807 649 €
2021	8 939 809 €	12	12	744 984 €	744 984 €
TOTAL	31 822 751 €	39	41	776 165 €	776 316 €



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Région  
PAYS DE LA LOIRE

**PIA4 : 20 milliards d'€**  
d'investissements dans l'innovation,  
en faveur des générations futures



**L'innovation  
« dirigée »  
12,5 Md€**

pour construire des stratégies  
d'accélération ciblées sur des  
secteurs et des technologies  
prioritaires



**L'innovation  
structurelle  
7,5 Md€**

pour irriguer les écosystèmes  
d'enseignement supérieur, de  
recherche et d'innovation

En région, en lien avec le Schéma régional de développement économique,  
d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ainsi que le contrat de plan régional  
de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP).

**AAP des stratégies  
d'accélération**  
Hydrogène décarbonée,  
Alimentation durable favorable  
à la santé, Santé digitale,  
Bioproduction-biothérapies,  
Cybersécurité ...

**AAP du PIA 4  
régionalisé**  
Volets « innovation »,  
« filières », « formation », « i-  
démo régionalisé »



Pour rappel, cette aide État-Région vise :

- les PME principalement, les ETI par exception implantées en région qui développent une innovation (sans impératif d'excellence nationale, ni d'être une technologie de rupture, ni devant répondre d'une thématique précise)

En projet individuel, peuvent bénéficier :

- Jusqu'à 200 000 € en subvention en phase de faisabilité
- Jusqu'à 500 000 € en AR en phase de développement

En projet de mutualisation ou mise en commun de moyens pouvant bénéficier à toute une filière, peuvent alors bénéficier

- Jusqu'à 2M€ en mix Sub/AR



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

FRANCE  
2030

# PLAN FRANCE 2030

30 milliards d'euros  
10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

# Aéronautique Bas-Carbone



- Objectif : **produire et commercialiser en France des avions bas-carbone au début de la décennie 2030**, en ayant permis les étapes intermédiaires qui lui sont nécessaires : accompagner les entreprises existantes à sortir de la crise, permettre l'émergence des leaders de demain innovants, et enfin conduire une politique de développement de grand programme selon une logique R&T.

## **Court-terme : Accompagnement à la sortie de crise**

Dispositif d'accompagnement opéré par le GIFAS et financé par la DGE, finançant des prestations de conseil :

- 1) Gestion de crise
- 2) Restructuration et M&A
- 3) Diversification
- 4) Reprise d'activité

## **Moyen-terme : Emergence de le chaîne de valeur industrielle de demain**

Lancement d'un AAP doté de M€ en février 2022 :

- Passage à l'échelle industrielle de solutions technologiques permettant de produire des avions bas-carbone
- Transformation de la chaîne de sous-traitance pour un fonctionnement en écosystème

## **Long-terme : Développer des avions bas-carbone pour le début de la décennie 2030.**

Renforcement du CORAC pour poursuivre les efforts du plan de relance autour de la décarbonation du transport aérien :

- Décarbonation : ultra-frugalité, Hydrogène, etc.
- Nouveaux usages liés à la numérisation
- Opérations aériennes

Outils transverses : soutien en fonds propres aux acteurs émergents, fonds de transition du CIRI, obligations convertibles, étalement des remboursements de PGE décidés par la médiation du crédit, soutien à la demande pour l'industrie du futur, etc.

Certains outils préexistants à la crise et spécifiques aéronautique continuent à exister : fonds d'investissement opéré par ACE Aero Partners, soutien à l'export de Bpifrance Assurance Export, programme industrie du futur du GIFAS, etc.